

# INFO SARTEC

## MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHERRY

Il y a de ces années où tout arrive en même temps. Renouvellement des politiques culturelles, autant au niveau provincial que fédéral, décisions controversées du **CRTC** sur le renouvellement des licences pour tous les grands groupes de télédiffuseurs, réouverture de l'**ALENA** qui met probablement en danger notre essentielle exception culturelle, chantier sur la refonte de la *Loi sur le droit d'auteur* ainsi que de multiples rondes de négociations des ententes collectives (Société Radio-Canada, **AQPM** pour les Nouveaux médias, **ANDP** pour le doublage). Sans compter le départ prochain de notre directeur général, après près de trente ans à la barre de la **SARTEC**. 2017 a été, disons-le simplement, une année très chargée. Voici donc dans le détail...



Louis-Georges Girard, Michel Laperrière, Claude Robinson

■ **Le 23 février dernier**, la **SARTEC** metait un terme au Fonds Claude Robinson, conjointement avec le principal intéressé. Claude estimait ne plus avoir besoin de recourir aux quelque 81 087,51 \$ qui subsistaient dans le Fonds. Il a donc été décidé de verser cette somme dans six fonds

## RAPPORT DU PRÉSIDENT 2017

différents : **RAAV** (Fonds Serge-Lemoyne), **UNEQ** (Fonds de secours Yves-Thériault), **GMMQ** (Fonds Jean-Carignan), **APASQ** (Fonds Prévost-Buissière), **ARRQ** (Fonds de secours **ARRQ**), ainsi que le Fonds **SARTEC**.

■ **Le 22 mars**, de concert avec l'**UNEQ** et l'**UDA**, nous avons remis le prix du Mérite du français dans la culture à madame Monique Proulx pour l'ensemble de sa carrière, autant en cinéma qu'en littérature.



Groupe de travail sur la diversité dans les dramatiques

■ **Les 24 avril et 10 mai**, dans le cadre du *Groupe de travail sur la diversité dans les dramatiques*, et afin de s'attaquer à la problématique du manque de couleur sur les écrans québécois, j'ai organisé et animé deux ateliers dans les écoles secondaires Joseph-François Perrault et Saint-Luc où les élèves issus des communautés culturelles sont largement représentés. Ces deux ateliers avaient pour but d'éveiller les passions et d'outiller les jeunes qui désirent percer le monde de l'audiovisuel. Grâce à mes invités allumés et charmants, les deux ateliers ont été de belles réussites. L'entreprise se

SUITE À LA PAGE 3 ►

## SOMMAIRE

S

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- 1 [Rapport du président](#)  
par Mathieu Plante
- 4 [Rapport du trésorier](#)  
par Luc Thériault
- 5 [Rapport du Fonds SARTEC](#)  
par Marc Grégoire
- 6 [Rapport du directeur général](#)  
par Yves Légaré
- 9 [Atelier de l'AGA : Écrire dans la durée](#)  
par Manon Vallée

### DES NOUVELLES... DE L'INTERNATIONAL

- 17 [IAWG à L.A.](#)  
par Mathieu Plante

### VIE ASSOCIATIVE

- 2 [Nos membres à l'honneur](#)
- 23 [Nouveaux membres](#)
- 2 [Avis de recherche](#)
- 2 [Congé des Fêtes](#)

### BRÈVES

- 21 [Formations à venir](#)
- 21 [L'inis, mutuelle de formation](#)
- 22 [Projets acceptés Fonds Harold Greenberg](#)
- 23 [SODEC – dates de dépôt](#)
- 23 [Canneseries – Festival international des séries de Cannes](#)

### CHRONIQUE DE LA CAISSE DE LA CULTURE

- 16 [Comparer le REER et le CELI](#)

PAR MATHIEU PLANTE



► SUITE DE LA PAGE 1

poursuivra d'ailleurs l'an prochain dans deux nouvelles écoles secondaires, Louis-Joseph Papineau et Henri-Bourassa.

Au même chapitre de la diversité, la **SARTEC** a poursuivi son projet de mentorat pour les auteurs issus de la diversité avec cette année Luc Thériault et Michel Duchesne comme mentors. Et bonne nouvelle, Mariana Tayler, une mentorée de l'an dernier, a signé un contrat d'option chez un producteur et tourné un pilote. Une autre belle réussite.

■ **Branle-bas de combat le 15 mai 2017.** Dans sa décision au chapitre du renouvellement des licences de tous les grands groupes de télédiffuseurs francophones, le **CRTC** annonçait la suppression de l'obligation pour **Séries +** de consacrer 1,5 million de dollars par an au financement de dramatiques originales en langue française. Trois jours plus tard, **CORUS**, le propriétaire de **Séries +**, mettait un terme au développement de ses trois projets de fiction en français. Le milieu s'est alors mobilisé comme jamais. De concert avec l'**UDA**, l'**ARRQ**, l'**AQPM**, la **SPACQ**, l'**AQTIS** et l'**ADISQ**, nous avons multiplié les interventions (publication d'un communiqué, interventions dans les médias, rencontres avec des représentants des gouvernements provincial et fédéral), déplorant le retrait des exigences du **CRTC** quant aux obligations de dépenses pour des émissions canadiennes originales de langue française. Nous avons spécifiquement réclamé au Gouverneur en conseil qu'il intervienne dans les dossiers de **Bell Média** et de **CORUS** pour en forcer la révision, mais nous étions loin d'espérer que ces efforts porteraient fruit. Notre surprise a donc été grande lorsque le 15 août dernier, la ministre Mélanie Joly sommat le **CRTC** de retourner à sa table de travail. Le **CRTC** a par ailleurs lancé le mois dernier un *Appel aux observations sur la demande du gouverneur en conseil de faire rapport sur les modèles de distribution de programmation de l'avenir*. Nous aurons donc à participer au début de la prochaine année à de nouvelles audiences.

■ **Le 6 juin**, le milieu culturel était convié à un événement spécial organisé par la *Coalition pour la diversité culturelle* et l'**ADISQ** à propos de la réouverture de l'**ALENA**. Depuis plusieurs décennies, diverses politiques culturelles, tant provinciales que fédérales (subventions, crédits d'impôt, cadre réglementaire, etc.) ont favorisé la création d'une forte industrie culturelle québécoise, autant dans l'audiovisuel, la musique que dans le secteur de l'édition. Ces politiques ont pu être mises en œuvre, malgré les accords de libre-échange, grâce à l'essentielle exception culturelle, précieux garde-fou qui permet à nos gouvernements de favoriser la culture nationale. Or, la réouverture de l'**ALENA** qui inquiète considérablement les joueurs de la scène culturelle, menace-t-elle directement la culture québécoise? Nous avons à ce sujet obtenu l'appui de toutes les guildes membres de l'**IAWG** qui ont signé notre résolution intimant le gouvernement américain de respecter l'exception culturelle.

■ La politique culturelle fédérale dévoilée le 28 septembre par la ministre Mélanie Joly nous réservait une mauvaise surprise. Oui, **Netflix** investira un demi-milliard de dollars dans la production canadienne, ce qui semble à première vue une bonne nouvelle. Mais cette entente opaque, d'une durée de 5 ans, et signée derrières portes closes, soulève bien des questions. En quoi cela nous avantage-t-il de déléguer les choix de productions à une entreprise californienne? Et dans quoi **Netflix** entend-il investir au juste? S'il s'agit simplement de productions américaines tournées ici, il n'y a pas de quoi se réjouir. Aussi, et encore plus important pour nous, quelle sera la proportion de contenu francophone financé dans le cadre de cette entente? Alors que les **Club Illico** et autres plateformes sont soumises à un cadre réglementaire et contraintes de payer des taxes, pourquoi **Netflix** en serait-il exempté? Encore une fois, le milieu culturel québécois est monté aux barricades contre cette flagrante iniquité.

.....

**LA SARTEC A JOINT LES RANGS DES AUTRES ASSOCIATIONS AFIN DE METTRE SUR PIEDS UN GUICHET UNIQUE, INDÉPENDANT ET CONFIDENTIEL, DANS LE BUT D'AIDER ET DE RÉPONDRE AUX ÉVENTUELLES QUESTIONS DES VICTIMES ET TÉMOINS.**

.....

■ **En octobre** se tenait la rencontre de l'**IAWG** (International Affiliation of Writer's Guilds) à Los Angeles. Vous pourrez à ce sujet lire mon compte-rendu dans les pages qui suivent.

À notre retour de Los Angeles, les événements se sont rapidement bousculés et dans la foulée du scandale sur le harcèlement et les agressions sexuelles la **SARTEC** a joint les rangs des autres associations afin de mettre sur pieds un guichet unique, indépendant et confidentiel, dans le but d'aider et de répondre aux éventuelles questions des victimes et témoins.

■ **Cet été**, la conseillère Roseline Cloutier nous a quittés après 5 ans à la **SARTEC**, elle a été remplacée par Roxanne Ouellet qui a œuvré plusieurs années à l'**UDA** et fait une thèse de maîtrise en relations industrielles sur le travail autonome. Et plusieurs d'entre vous sont déjà au courant, Yves Légaré prendra sa retraite au début de 2018 après presque 30 ans à la barre de la **SARTEC**. Il est difficile d'imaginer la **SARTEC** sans Yves et encore plus difficile de composer avec son absence. Au moment d'écrire ces lignes, son ou sa remplaçante n'avait pas encore été trouvé/e. Je vous tiendrai bien évidemment au courant de la suite des choses. **A**